



LA JUSTICE

QUEBEC, 21 JUIN 1890

FETE NATIONALE

La société St-Jean-Baptiste de Québec se prépare à célébrer dignement comme toujours notre fête nationale du 24 juin.

Elle invite à une assemblée générale qui sera tenue demain, à St-Roch, tous les Canadiens-français qui veulent prendre part à la démonstration.

C'est la coutume de tenir cette assemblée préparatoire le dimanche qui précède la fête et nous espérons qu'on s'y rendra en foule.

Le programme de cette année est très intéressant. La procession se rendra de Québec à Saint-Sauveur, après avoir parcouru les principales rues de la Haute-Ville et de St-Roch; ce sera la consécration de l'annexion du nouveau quartier de la capitale par notre société nationale.

La réunion aura lieu sur l'Esplanade à 7 h. 30 et le défilé commencera à 8 heures. On passera par les rues Saint-Louis, du Parloir, Sainte-Anne, Du Fort, Daude, Saint-Jean et d'autres rues jusqu'à la rue Saint-Joseph, Saint-Roch; de là jusqu'à l'église Saint-Sauveur, où une messe solennelle sera chantée.

La société Saint-Jean-Baptiste de Québec prépare une excursion au lac Saint-Joseph et à Saint-Raymond qui aura lieu dans l'après-midi de la fête, par le chemin de fer de Québec et le Saint-Jean. Le départ du Palais s'effectuera à 1 h. 40 p. m., et les excursionnistes arriveront à Saint-Raymond à 8 h. p. m., arrivant à Québec vers 10 heures.

Le soir, il y aura banquet, et une excursion autour de l'île d'Orléans, à bord du vapeur Brothers.

Que chaque Canadien se fasse un devoir d'acheter sa carte qui lui donne droit au titre de membre; et que tous forment la résolution de marcher dans les rangs, d'assister à la messe et de prendre part aux réjouissances du 24 prochain.

PERPLEXES

Les journaux bleus s'occupent, avec un dévouement presque admirable, de ramassements, ministériels. Ces qui avouent tant à l'aire de gêner que la désorganisation complète de leur parti, ils ont voté du courage d'essayer à donner le change au public.

Il sont prêts à demander qui sera ministre, qui ne sera pas, et personne nous dit qui sera chef de l'opposition?

C'est un personnage utile aussi qu'un chef de l'opposition. C'est au parti bleu qu'il appartient, hélas! de nous en donner un. Pourquoi les journaux bleus ne s'en occupent-ils pas au lieu de s'occuper à dénigrer sur le ministère?

A ce compte, il nous sera bien permis en revanche de parler des chefs de l'opposition possibles et impossibles.

Ge qui nous en pouvons dire de plus certain, c'est que M. Taillon ne sera pas chef de l'opposition. Il ne le sera pas pour plusieurs excellentes raisons. D'abord, parce qu'il n'est plus député du peuple, et qu'il n'a été député du peuple pour faire un chef reconnaissable de la droite opposée de St-Maurice. Il pourrait être à la requête nombre de la chambre haute, mais il ne l'est pas davantage.

Puis il y a plus. M. Taillon avait bien déclaré de plus haut à la tête de son parti, et non par idéologie ou naïveté, de vouloir être le chef de la droite opposée de St-Maurice. Il ne peut être à la requête nombre de la chambre haute, mais il ne l'est pas davantage.

Après lui viendrait M. Flynn, mais M. Flynn a cessé comme tout le monde d'être député du peuple dans cette province, il y a quelques semaines, et comme il n'est plus député du peuple, il ne peut être à la requête nombre de la chambre haute, mais il ne l'est pas davantage.

Après M. Taillon, et M. Flynn, il y avait M. Desjardins, mais ce chef d'armée a été démis de fond en comble comme il l'était des exposés financiers de l'honorable M. Shevlin.

M. Desjardins n'est pas possible. Après M. Taillon, M. Flynn et M. Desjardins, il y aurait ce peut-être M. Tassé, mais il n'y aura pas plus de M. Tassé dans la chambre nouvelle de la province qu'il y en a actuellement dans la chambre des Communes.

Et c'est un empêchement dérivant à la chefferie.

Il y aurait ce M. Faucher, mais il n'y a plus de M. Faucher.

Il y aurait ce M. Cornélius, M. Chs. Thibault!

Voilà-on voir s'ils viennent!

Enfin nous ne voulons pas faire croire qu'il n'y a plus personne dans l'opposition.

Il y a M. Picard, M. Nantel, M. Blanchet, M. Leblanc.

C'est de ceux-là que les journaux bleus devraient s'occuper.

Il est l'embrancher du choix dans la force de l'opposition.

Et le choix les embarrasse.

Nous aurions pu les laisser faire et se débrouiller entre eux, s'ils n'avaient cherché de leur côté à marquer leurs perplexités, en s'occupant presque exclusivement du ministère et de sa composition.

Le succès de la dernière lutte électorale par le parti ministériel, les hauts faits accomplis par ses candidats, les majorités étonnantes qui leur ont été données prouvent que les ministères possibles ne manquent pas dans nos rangs, c'est un honneur, un crédit, et les journaux bleus sont assez malhabiles d'en informer le peuple.

Les lêtes dirigeantes ne manquent pas dans notre parti. Elles manquent totalement dans l'opposition. Voilà qui est très édifiant pour l'opposition.

Tiens, franchement, il vaudrait mieux pour les gens de l'opposition se montrer perplexes chez eux, et pour leur compte.

Crier aux désordres du voisin quand le diable se fait chez soi, c'est ahurir trop inutilement l'opinion publique qui vient de prouver que ces clameurs ne savent plus la tromper.

EN GARDE!

Nous laissons à l'Electeur, — en le remerciant, — le soin de répondre aux periphrases épressées de l'Electeur et de la presse bleue en général.

Voici l'article que publie ce matin l'Electeur.

Il y a dans l'air un très mauvais sentiment contre lequel nous croyons devoir mettre nos amis en garde.

1. Parce qu'il est faux;

2. Parce qu'il manque de générosité.

Ce sont nos adversaires qui le répandent méchamment, dans le but de jeter le doute dans nos rangs. C'est sous le talon populaire, ces vireux ont encore la force de siffler et de lâcher leur venin à droite et à gauche. Leur unique ressource désormais est de chercher à gêner le triomphe de la cause nationale en semant des germes de division parmi nous.

Le gouvernement a une force, très forte majorité, trop forte même. Si nous sommes adroits, nous pouvons abuser de l'extrême confiance dont le succès le grise. Nous pouvons exciter les ambitions, la jalouse de nos nombreux partisans, leur monter la tête, les aveugler, et alors il sera aisée de les précipiter à bas de leur ancienne position. Il n'y a qu'un par du Capitole à la Roche-Tartréenne!

En garde donc, nationaux, contre ces vilaines tentatives. Restons unis, plus fidèles que jamais au pacte signé en 1866. A ce prix seul, nous continuerons à recueillir les fruits de nos brillantes victoires.

Le premier moyen adopté par nos adversaires est de répandre des bruits déshonorants dans le district de Trois-Rivières, et d'en conclure que le parti conservateur-national est mort et enterré, que le parti libéral va pouvoir jeter ses alliés par dessus bord.

Nous protestons contre cette interprétation de la situation. Elle est fautive, elle manque de générosité et, comme telle, ne saurait trouver place dans les courants patriotiques qui vibrent depuis 1853 à l'annonce d'un même sentiment.

Un supposé, que ce propos captieux ait été répandu par quelques libéraux, nous sommes convaincus qu'il leur suffira d'une minute de réflexion pour le comprendre et l'expliquer. On dit que la majorité de la Législature est désormais franchement libérale, qu'il n'y reste presque plus de conservateurs nationaux. Mais qu'est-ce que cela signifie? Quel que soit le nombre des conservateurs nationaux dans la Chambre, cela ne peut être que la preuve de la force de ce parti dans la province?

Non, le parti national reste debout, dans son intégrité, composé de la masse du vieux parti libéral, nous pouvons le proclamer aujourd'hui, de la masse du vieux parti conservateur. Car, enfin, le grand nombre des comités électoraux à nos adversaires, les majorités immenses qu'ils ont remportées sur toute la ligne, prouvent que la province, l'ancien boulevard de la conservation dans le Dominion, est corps et âme avec M. Meagher. Quel est l'homme mérité qui va voir dans cela une manifestation de la victoire d'une section seulement du parti national?

Non, ce sont les réunions nationales qui ont franchement triomphé le 17 juin. Nous nous sommes pas d'illusion là-dessus. Que la victoire ne nous tourne pas la tête et ne nous fasse pas découvrir, après coup, le programme qui nous a fait triompher.

Nationalist, avant la victoire! Nationalist, après comme auparavant! Quo ce soit notre devise. La générosité la plus élémentaire nous fait un devoir de rester fidèles à nos alliés qui nous ont si vaillamment assistés, au prix de cruels sacrifices.

Si l'Electeur a acquis, dans la dernière lutte, quelque droit à la confiance publique, que l'on nous en croie, que l'on suive nos conseils. Nous n'avons pas coutume d'en donner de mauvais, ce nous semble.

On peut au reste, être certain d'une chose: les déclarations répétées du premier ministre nous autorisent à nous servir de son nom pour déclarer que les conservateurs nationaux ne s'insurgent pas représentés de tout dans la législature, ils n'auraient pas moins traité avec autant d'égards que s'ils étaient en grand nombre, sur les faits partie de la majorité nationale, une et indivisible!

Nous n'avons le droit d'être mécontents et de protester la conduite, sinon arbitraire, du moins injuste et inexplicable du département des chemins de fer, à Ottawa, au sujet de l'intercolonial. Nous faisons cette protestation avec d'autant plus de force, que, pour nous appuyer, la voie rail, par le parcours de laquelle passe ce chemin de fer, se plat de l'injustice commise et en demande la réparation.

Nous ne nous plaindrions, pour aujourd'hui, que de ce qui se passe à St-Charles; cette plainte devra suffire pour attirer l'attention spéciale des autorités, si elle n'est pas à cœur de nous ultraiser et de nous nuire.

Le "convoy de vitesse" (express) n'arrêtera pas à St-Charles, l'après-midi et ce, depuis huit à dix jours.

Pourquoi?

Tout le monde se le demande. C'est aussi notre devoir de demander au surintendant du chemin ou au département dont il relève s'il ignore ce qu'est St-Charles et quelle importance à cette paroisse parmi les principaux centres situés sur le parcours de l'intercolonial. Ignore-t-il que c'est un poste florissant de commerce? Ignore-t-il que c'est, en quelque sorte, la porte de deux comtés, par laquelle les négociants, les entrepreneurs, les marchands, les cultivateurs viennent, soit vendre leurs produits, soit exploiter leur négoce ou développer les intérêts matériels de cette région? Ignore-t-il que cette paroisse et ses en-

vironnements, en produits du fret, prix du passage et autrement, plus de revenus que bien des gares, moins importantes, mais plus favorisées? Peut-il comprendre l'étendue de l'injustice commise?

Plus de dix mille personnes y viennent pendant l'année prendre les convois et transporter leurs produits dans les villes avoisinantes où elles peuvent, sans trop de pertes de temps, sans trop de dépenses, recevoir le prix de leurs fatigues et de leurs labeurs.

La facilité de communication entre Lévis et St-Charles, jusqu'à ce jour, permettait à cette division de faire des progrès et à ses citoyens de ne pas perdre inutilement un temps précieux qu'ils devaient consacrer à leurs occupations. Et que d'autres raisons majeures nous pourrions donner à l'appui de nos remarques!

Et voilà qu'en violation de toute loi de bons sens, le département des chemins de fer ou ses agents viennent enlever à dix mille citoyens un droit qui leur est acquis, et, pour la considération de cinq minutes d'arrêt à St-Charles, paralyse notre commerce, tout perdre un temps précieux aux gens d'affaires, dé-tourne volontairement le courant des affaires et s'exposent à la dénonciation qui leur est richement méritée. Don gré, mal gré, vous respectez nos droits.

Le comté de Bellechasse vous a bien des fois dénoncés pour refus d'accéder à ses justes demandes. Il vous a dénoncés quand, après des pertes de vie et de propriété, vous dormiez avec dessein le sommeil de l'indifférence, de la négligence coupables. Il viendra avec tous ces hommes bien pensants vous dénoncer encore jusqu'à ce qu'enfin vous ayez compris que justice égale pour tous doit être rendue.

Si ce système est continué vous serez bientôt criminels car, de l'aveu des meilleurs ingénieurs, il est excessivement dangereux, si non impossible, qu'un convoi à toute vitesse puisse, de Montargny à Lévis, conduire, sans danger, les voyageurs qui le montent.

Cette injustice a été commise dans un temps bien peu favorable à votre persécution. Vous aviez un but particulier qui ne nous échappe pas. Nous aurions nous en prévaloir au besoin. Et remarquez que nous ne serons pas les derniers à vous le dire.

En vérité, voyant ce qui s'est passé depuis 1866 dans la paroisse de Saint-Charles, au sujet de votre département, nous ne pouvons être trop sur nos gardes et trop nous délier de vos agissements méprisants qui chaque jour motivent notre complète désapprobation.

Le choléra en Europe

Madrid, 20 juin. — Des décès cholériques sont signalés à Castelló, Albaida, Carajonte et Jativa. Quatre décès ont eu lieu à Malaga.

Dix-huit nouveaux décès cholériques ont eu lieu à Puebla de Sagat. L'épidémie est généralement moins violente à Valence.

Constantinople, 20 juin. — Par suite du choléra qui a éclaté en Espagne, le gouvernement turc a décidé de soumettre à la quarantaine tous les navires venant des ports espagnols.

L'affaire Brady-Laird

Montréal, 20 juin. — Dans l'affaire de Brady-Laird, Ashton-Leslie pour conspiration, qui a duré plusieurs jours devant les Assises, les jurés ont rendu aujourd'hui un verdict de non coupable en faveur des accusés.

Les télégraphes

Paris, 20 juin. — La conférence internationale des télégraphes a décidé de tenir sa prochaine réunion à Budapest.

Berlin, 20 juin. — Pendant un exercice militaire, à Schweinunde, un obus a fait explosion tandis qu'on l'introduisait dans un canon. Une personne a été tuée et sept autres ont été blessées.

Affaires de France

Paris, 20 juin. — Les commission du budget a adopté la proposition de M. Rouvier, ministre des finances, de contracter un emprunt de 700 millions de francs, en ren tenant 50 pour le rachat des obligations saxeuses.

Les commission des douanes au sénat a adopté les droits proposés sur le riz et le maïs.

Election dans la Colombie

Vancouver, 20 juin. — L'élection d'un député à la Chambre des Communes dans la division de New-Westminster a donné le résultat suivant: Carhold, 972; Townsend, 683; Ladner, 348. Ce sont trois partisans du gouvernement.

Les pêcheurs de Terre-Neuve

Halifax, 20 juin. — M. Howley, vicario apostolique, a été chargé par les habitants d'origine française de la baie St-Georges d'aller porter leurs doléances et leurs réclamations devant le gouvernement colonial. Dans un entretien qu'il a eu avant son départ pour St-Jean avec un correspondant du Herald, M. Howley a dit: "Il n'est pas juste de qualifier les récents événements d'"outrages français".

Les actes des Français présentés récemment sur nous, mais fait qu'ils agissent dans le meurtre des droits qu'ils tiennent de traités, il n'est pas juste de donner à leurs actes le nom d'outrages. Les Français sont fatigués d'être injustes. Les politiciens de St-Jean sont une des causes pour lesquelles les objets en litige ne sont pas réglés. Les officiers de navires français se sont conduits en hommes d'honneur, et se sont montrés courtois dans tous leurs rapports avec le peuple, avec qui ils sympathisent.

Quand les Français ont été poussés par les actes du gouvernement de St-Jean à user de représailles, ils ont suivi leurs instructions avec modération. La loi nous défend de leur vendre du hareng pour appât de pêche; nous n'avons, par suite, pas le droit de leur reprocher d'enlever nos filets pour en pêcher eux-mêmes. Le capitaine Reacloux, du navire de guerre français le "Draac", m'a exprimé jadis la plus vive sympathie pour notre population. Quant aux pêcheurs français spécialement, ils sont tranquilles, d'habitués réguliers. Nous n'avons jamais eu de difficultés avec eux.

M. Howley passe ensuite en revue les différents faits qui ont été l'occasion des crailleries et des récriminations si absurdemment soulevées contre les Français depuis quelque temps.

Le prince de Galles aiderait à recevoir son avertissement.

Les explosifs sont souterrains

New-York, 20 juin. — Les personnes qui déjeunent mercredi matin, vers huit heures, dans le restaurant de M. James Mack, au coin de Fulton et de Broadway, à New-York, ont été mises en émoi par une nouvelle explosion souterraine et c'est à peine si elles ont eu le temps de se sauver pour ne pas être brûlées ou suffoquées par la vapeur naissante qui en échauffait la salle.

C'est la première fois qu'un vapeur de feu a fait sauter la Steam Heating Company, pour remplacer celui qui avait éclaté lundi matin à la même heure, et qui avait fait explosion près du sous-sol du No 61 Fulton street. On peut se faire une idée de la violence de l'explosion par ces faits que la glace de la devanture du magasin de papeterie, No 161 Fulton street, et les vitres d'une fenêtre de la maison connue sous le nom de Knox Building ont volé en éclats. Les dégâts matériels, causés dans les deux maisons tant par l'explosion que par la vapeur, sont très considérables, et c'est encore une fois par un simple effet du hasard que personne n'a été tué ou blessé.

Condamnation à mort

New-York, 20 juin. — Harry Smiler, le jeune Polygame et lieutenant de la femme Anne du salut, qui a été condamné ces jours derniers de meurtre au premier degré pour avoir assassiné l'une de ses trois femmes à coups de revolver, dans la nuit du 3 avril dernier, a été traduit de nouveau devant la cour d'Assises de New-York, présidée par le juge Fitzgerald, pour y répondre de ses sentences.

La salle d'audience était bondée de curieux, et lorsque le prisonnier a été amené, on lui a permis de s'entretenir quelques instants avec sa femme No 2, Lizzie Smiler, qui tenait leur enfant dans ses bras. L'entrevue a été des plus émuees, et le prisonnier a embrassé à plusieurs reprises cette femme et cet enfant abandonnés pour Maggie Drainey, sa troisième femme et sa victime!

Après les formalités d'usage, le juge Fitzgerald a dit à Smiler qu'il avait eu un procès important et que le verdict du jury était juste. Puis il l'a condamné à être tué par l'électricité, dans la prison de Sing-Sing, pendant la semaine commençant le 4 août prochain. En écoutant la seconde sentence, Smiler pleurait à chaudes larmes.

Néanmoins, le prisonnier ne sera pas exécuté de sitôt, car il a interjeté appel.

Le choléra en Europe

Madrid, 20 juin. — Des décès cholériques sont signalés à Castelló, Albaida, Carajonte et Jativa. Quatre décès ont eu lieu à Malaga.

Dix-huit nouveaux décès cholériques ont eu lieu à Puebla de Sagat. L'épidémie est généralement moins violente à Valence.

Constantinople, 20 juin. — Par suite du choléra qui a éclaté en Espagne, le gouvernement turc a décidé de soumettre à la quarantaine tous les navires venant des ports espagnols.

L'affaire Brady-Laird

Montréal, 20 juin. — Dans l'affaire de Brady-Laird, Ashton-Leslie pour conspiration, qui a duré plusieurs jours devant les Assises, les jurés ont rendu aujourd'hui un verdict de non coupable en faveur des accusés.

Les télégraphes

Paris, 20 juin. — La conférence internationale des télégraphes a décidé de tenir sa prochaine réunion à Budapest.

Berlin, 20 juin. — Pendant un exercice militaire, à Schweinunde, un obus a fait explosion tandis qu'on l'introduisait dans un canon. Une personne a été tuée et sept autres ont été blessées.

Affaires de France

Paris, 20 juin. — Les commission du budget a adopté la proposition de M. Rouvier, ministre des finances, de contracter un emprunt de 700 millions de francs, en ren tenant 50 pour le rachat des obligations saxeuses.

Les commission des douanes au sénat a adopté les droits proposés sur le riz et le maïs.

Election dans la Colombie

Vancouver, 20 juin. — L'élection d'un député à la Chambre des Communes dans la division de New-Westminster a donné le résultat suivant: Carhold, 972; Townsend, 683; Ladner, 348. Ce sont trois partisans du gouvernement.

Les pêcheurs de Terre-Neuve

Halifax, 20 juin. — M. Howley, vicario apostolique, a été chargé par les habitants d'origine française de la baie St-Georges d'aller porter leurs doléances et leurs réclamations devant le gouvernement colonial. Dans un entretien qu'il a eu avant son départ pour St-Jean avec un correspondant du Herald, M. Howley a dit: "Il n'est pas juste de qualifier les récents événements d'"outrages français".

Les actes des Français présentés récemment sur nous, mais fait qu'ils agissent dans le meurtre des droits qu'ils tiennent de traités, il n'est pas juste de donner à leurs actes le nom d'outrages. Les Français sont fatigués d'être injustes. Les politiciens de St-Jean sont une des causes pour lesquelles les objets en litige ne sont pas réglés. Les officiers de navires français se sont conduits en hommes d'honneur, et se sont montrés courtois dans tous leurs rapports avec le peuple, avec qui ils sympathisent.

L'équipage a eu beaucoup de difficultés d'empêcher le vaisseau de sombrer, et a dû se tenir constamment sur ses gardes.

Après avoir été déclaré dans la manufacture de la compagnie Lloyd, à Kentville, établie il y a seulement 12 mois et qui faisait des affaires considérables en fait de machines de toutes sortes. Il n'y avait pas d'eau et l'on n'a pu rien faire pour sauver la bâtisse. On n'a rien sauvé. Les ouvriers ont perdu tous les outils. Il soufflait un vent violent d'ouest dans le temps. Pas d'assurance.

Hier soir, à Keton Harbor, Henry Flaherty, âgé de 69 ans, s'est noyé. On pense que son entrecoton a chaviré. Il avait avec lui un jeune homme du nom de Kelly, un orphelin. On a trouvé ce dernier sur le rivage cet avant-midi, il était sans connaissance, mais il vivait encore; il a été jeté sur la grève par les vagues. L'embarcation est partie à la dérive.

Flaherty quitte une famille de plusieurs enfants.

Le consul général Frye a reçu au jour'hui un cablegramme du consul Molloy de St-Jean de Terre-Neuve, annonçant un changement politique à 16 ans de droits de licence pour l'appât jusqu'à présent les valeurs canadiennes et américaines étaient dans un piastra le tonne, chaque fois qu'il visitait un port de Terre-Neuve pour se procurer de l'appât, en sus du coût de l'appât; ce qui équivalait à une taxe de \$150.

Les nouveaux règlements stipulent que l'on accordera des licences à une piastra par chaque baril d'appât, et au cas où un vaisseau ne pourra prendre plus de 30 barils chaque fois.

Pictou, 20 juin. — McLeod, accusé d'avoir empoisonné sa femme en jetant de l'acide oxalique dans son thé, a été acquitté faute de preuve.

Election Rykert

Toronto, 20 juin. — Le Globe a reçu cet avant-midi la dépêche suivante: Londres, 19 juin.

Le Canadian Gazette considère la résolution de M. Rykert comme l'un des événements les plus pénibles de l'histoire moderne du Canada. L'importance de ce fait, blâmable, dit-elle, est augmentée par la manière avec laquelle Rykert se fait un bouclier des accusations qu'il porte contre ses collègues.

Le banquet

Kingston, 20 juin. — Un banquet a été donné hier ici à Sir John McDonnell et à Sir Hector. Le nombre des invités avait été fixé à 100.

M. John L. Whitin, président de l'Association de la réforme, a porté ce soir à Sir John.

Le banquet

Whitney, 20 juin. — On a placé au jour'hui un escarpement élevé sur l'argent américain, mais quelques marchands l'acceptent au pair. Avant longtemps il n'y aura plus d'argent américain dans l'ouest du Canada.

Les marchands de Brandon font entendre souvent des plaintes contre le taux exorbitant des assurances et 4 par les stocks.

Le C. P. R. prolongera immédiatement son service à Waterbury, au Glenbury, terminant actuel jusqu'à l'Annapolis, soit une distance de 45 milles qui fera un grand bien à cette région.

Un riche propriétaire de ranches à l'Annapolis, le réaliste, nommé M. Millington est mort aujourd'hui d'un coup de pied qu'il a reçu hier soir de son cheval.

Le tonnerre

Ottawa, 20 juin. — Vers six heures mercredi soir, la foudre est tombée, à Ottawa, sur une maison au coin de la rue Chamberland et Water. Le feu qui par la famille Rivlin, Madame Rivlin était à coulis au moulin. Celle-ci a été lancée à cinq pieds plus loin. Madame Rivlin a perdu connaissance.

Une voisine, Mme Corless, était à traire une vache quand la foudre a tombé et a tué la bête. Mme Corless accablée longtemps de choc.

Bulletin maritime

21 mai.

Le steamer "Vancouver," parti de Liverpool le 13 du courant avec 81 passagers de première, 401 de seconde et d'entrepont est passé à Falmouth Point, hier, à 5 h. p. m. Il est dû dans notre port cette après-midi.

Le steamer "Dominion," est arrivé de Montréal hier, à 4 h. p. m., et a continué pour Liverpool après avoir pris quelques passagers.

Le steamer "Vite," allant de Saint-Jean de Terre-Neuve à Sydney, est allé à Lingard. Il est allé avant-midi au milieu d'un épais brouillard. On ne connaît encore aucun détail sur cet accident.

EXTRAORDINAIRE Un Harmonium valant \$75.00 peut être gagné en achetant une livre de THE au magasin de J. B. ROUSSEAU

J. B. ROUSSEAU IMPORTATEUR DE THES ET DE CAFES 240-RUE ST. JOSEPH, ST-ROCH-240

Preservez votre Vue! Nos Parioisses Canadiennes

GRANDE SOIREE Dramatique et Musicale "L'Union Iberoille" de Québec

LE MONDE EN DEUX COMPARTIMENTS PERSONNAGES

GRAND PIQUE-NIQUE Société Saint-Jean-Baptiste de Québec

LAC ST. JOSEPH ST. RAYMOND DANS L'APRES-MIDI DU 24 JUIN 1890

Premier Pelerinage Forestiers Catholiques

Bonne Ste-Anne de Beaupré

Dimanche, le 29 juin 1890

Briques à Feu CARB Le meilleur COK REÇUS TOUS LES JOURS

George W. Webster & Cie 95-Rue D'Albion-95

Demandé

Bulletin maritime

21 mai.

Le steamer "Vancouver," parti de Liverpool le 13 du courant avec 81 passagers de première, 401 de seconde et d'entrepont est passé à Falmouth Point, hier, à 5 h. p. m.

Le steamer "Dominion," est arrivé de Montréal hier, à 4 h. p. m., et a continué pour Liverpool après avoir pris quelques passagers.

Le steamer "Vite," allant de Saint-Jean de Terre-Neuve à Sydney, est allé à Lingard. Il est allé avant-midi au milieu d'un épais brouillard.

Bulletin maritime

21 mai.

Le steamer "Vancouver," parti de Liverpool le 13 du courant avec 81 passagers de première, 401 de seconde et d'entrepont est passé à Falmouth Point, hier, à 5 h. p. m.

Le steamer "Dominion," est arrivé de Montréal hier, à 4 h. p. m., et a continué pour Liverpool après avoir pris quelques passagers.

Le steamer "Vite," allant de Saint-Jean de Terre-Neuve à Sydney, est allé à Lingard. Il est allé avant-midi au milieu d'un épais brouillard.

Bulletin maritime

21 mai.



